

BIOFA 2075

CIRE LIQUIDE

Pour : INTERIEUR
Phase : HUILEUSE

DOMAINES D'APPLICATION

Protège des surfaces peu sollicitées comme les lambris, les poutres, les plâtres et les décors, les moulures des meubles. Convient pour cireuses.

PROPRIETES

Résiste aux sollicitations ; incolore et satiné, hydrofuge, antistatique ; bonne pénétration, facile d'application.

COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, cire d'abeille, cire de carnauba, microcire.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec, propre, dépoussiéré et exempt de tâches de graisse (le cas échéant, dégraisser avec le DILUANT BIOFA 0500).

MISE EN ŒUVRE

Appliquer avec un chiffon qui ne peluche pas ou de manière homogène à l'aide d'un pinceau (1 à 2 couches selon le support). Un encaustique liquide peut être appliqué par projection à air comprimé: gicleur 1,0 à 1,5mm, 2 à 2,5 bar.

Airless : buse de 0,23 à 0,28 mm, 4 bar.

Laisser sécher 1 H environ entre les couches.

IMPORTANT :

Pendant l'application et durant le temps de séchage, veiller à bien ventiler et aérer les locaux.

CONSOMMATION / RENDEMENT

12 à 14 m²/L.

NETTOYAGE DU MATERIEL :

Avec le diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation, puis à l'eau savonnée.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Bien refermer les conditionnements. Formation d'une peau possible, à éliminer avant réutilisation.

CONDITIONNEMENT

750 ml, 2,5 L

CONSEILS DE SECURITE

Tenir éloigné de toute source de chaleur. Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs.

Laisser sécher les chiffons imbibés bien étalés sur des surfaces non inflammables (risque d'auto inflammation) ou les tremper dans l'eau. Ils pourront ensuite être mis dans les ordures ménagères. Les produits naturels se gardent également hors de portée des enfants. Eviter le contact avec la peau. Une exposition répétitive peut provoquer des gerçures. Traiter uniquement dans des zones bien ventilées.

Respecter les règles de sécurité pour la protection de la peau. **Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.**

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Le produit liquide est à mettre dans le container pour peintures ou selon le règlement local en vigueur. Petites quantités et chiffons une fois secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Déposer les conditionnements vides, secs et bien nettoyés dans une déchetterie. Les conditionnements non nettoyés correctement sont à traiter comme le produit.

Déchets liquides - EAK 080111

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.